

DOMPAIRE ACTU'



LES ECHOS de Madonne et Lamerey

Bulletin d'informations publié par les Communes de Dompainville et Madonne et Lamerey en 770 ex/n°49



L'actu en Bref

- samedi 11 mars** **Fête de la bière** à partir de 18h Salle polyvalente
- mardi 21 mars** **Carnaval de l'école** 14h défilé dans Dompainville
- samedi 25 mars** **Repas dansant année 45 « Libération »** 20h Salle polyvalente

POUR RAPPEL bulletin de mai / juin 2023, Remise des articles pour le 15 avril 2023

LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST OUVERT AU PUBLIC
 Mardi-jeudi-vendredi de 11h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00
 Mercredi de 9h00 à 12h00 _ Samedi de 9h00 à 11h00
Le maire et les adjoints reçoivent sur RDV uniquement.

03.29.36.50.54 – mairie.dompainville@wanadoo.fr – www.dompainville.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Lundis 6 et 20 mars 2023
 Lundis 3 et 17 avril 2023

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Lundi-mardi-jeudi-vendredi-samedi
 8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30
 Fermée le mercredi



CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 16 FEVRIER 2023

Absents excusés : Xavier GUYOT, Nathalie LELARGE a donné pouvoir.
Secrétaire de séance : Mme Géraldine SERRA.

Comptes administratifs et comptes de gestion

Budget général :

Le montant total des dépenses de fonctionnement de l'année 2022 s'élève à 985 655,51 € pour un montant total de recettes de 1 245 789,44 € soit un excédent de fonctionnement de 260 133,93 €.

Le budget « investissement » affiche quant à lui un montant total des recettes de 310 822,04 € pour un total de dépenses de 217 031,69 € soit un excédent de 93 790,35 €.

Budget bois :

Les résultats de ce budget laissent apparaître un excédent de fonctionnement de 12 899,77 € et un déficit d'investissement de 48 949,26 €.

Budget « lotissement » :

Les résultats de ce budget laissent apparaître un excédent de fonctionnement de 4 478,04 € et un déficit d'investissement de 3 478,64 €.

L'ensemble de ces comptes et l'affectation des résultats ont été approuvés à l'unanimité.

SDEV : Enfouissement de réseaux secs

Dans le cadre de la rénovation de la rue des Roches et du chemin du bois de Nôve, le montant du projet d'enfouissement du réseau téléphonique est de 30 584,30 € HT. La participation de la commune est de 10 854 € HT. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

SDEV : Extension de réseaux

L'alimentation électrique des 4 parcelles prévues à côté du cimetière nécessite une extension du réseau. Le montant du projet est de 14 999,20 € HT. La participation de la commune est de 2 699,86 € HT. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Vente de terrains

1. Les propriétaires de la parcelle située à côté de la caserne des sapeurs-pompiers souhaitent vendre leur bien et ont proposé à la commune de les acheter. Monsieur le Maire expose, que dans le but d'aménagements futurs, il serait intéressant pour la commune, vu son emplacement, de se porter acquéreur de cette parcelle de 919 m². Le montant de la vente éventuelle sera de 50 000 € maximum.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.
2. Un habitant souhaite acheter à la commune la parcelle voisine de son habitation. La commune n'ayant aucun projet sur cette parcelle large d'environ 11 mètres, le Conseil Municipal à l'unanimité accepte la vente et fixe le montant entre 7 et 10 € du m².
3. Le propriétaire de terrains situés dans le prolongement de la place des Jardins Résal propose à la commune de céder ces terrains en échange de la réalisation d'une voirie et de réseaux qui pourraient desservir une parcelle constructible lui appartenant. La superficie des terrains concernés est d'environ 2900 m². Après débat sur cet éventuel échange, le Conseil Municipal, à la majorité (12 POUR et 1 ABSTENTION) approuve cet échange.

Vidéoprotection

Un audit pour la vidéoprotection de notre commune a été réalisé par les référents sûreté de la Gendarmerie. Ce diagnostic prévoit la mise en place de caméras aux 4 entrées du bourg et de 6 à 7 caméras sur le centre-bourg, les écoles et les espaces publics. Ces équipements pourraient aujourd'hui être subventionnés jusqu'à 80%. Le Conseil Municipal à l'unanimité autorise le maire à effectuer les démarches pour chiffrer ce projet et effectuer les demandes de subvention.

ALSH - (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)

Le Conseil Municipal a validé les tarifs de l'ALSH d'hiver.
Semaine du 13/02 au 17/02 : Semaine spéciale « ARTS DU CIRQUE »
75€ pour les enfants de Dompaigne et 90€ pour les enfants extérieurs.
Semaine du 20/02 au 24/02 : Thème de la semaine « LES MOTS ».
75€ pour les enfants de Dompaigne et 90€ pour les enfants extérieurs.

Écoles : organisation du temps scolaire

Le CM approuve le maintien de l'organisation actuelle qui est maintenue, soit :
Les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 13h10 à 16h10.

Subvention exceptionnelle

Un projet culturel collectif est en cours avec le collège « Michel de Montaigne ». Ce projet qui concernerait 4 classes de 4^{ème} vise à développer l'autonomie et la responsabilité des adolescents élèves-citoyens autour de la thématique du « STREET ART » par la réalisation de 4 fresques sur un support mis en place par la commune à côté de l'ancienne gare.

Un travail pédagogique de réflexion sera fait en amont autour de différents sujets comme les libertés, la justice, le respect des différences... et la réalisation de fresques se fera avec l'appui d'un graffeur professionnel.

Des interventions des élèves sont également prévues dans les écoles primaires ainsi qu'à l'EHPAD sous forme d'exposés oraux.

Le coût de ce projet est de 4 170 € pour lequel il est proposé que la commune participe à hauteur de 1 500 € pour l'achat des matériels de peinture et de protection.

La réalisation aura lieu courant juin et un « vernissage » en fin d'année scolaire.

Le Conseil Municipal approuve le projet à l'unanimité.

Adhésion à l'ATD (Agence Technique Départementale)

Proposition est faite d'adhérer à l'ATD dans le but de pouvoir solliciter pour des études et travaux dans leur domaine de compétences comme les ouvrages d'art, le bâtiment, l'urbanisme ou la voirie...

Le projet d'étude de la circulation dans notre bourg avec des comptages et mesures de vitesse nécessite le recours aux services de l'ATD.

Cette adhésion est soumise à cotisation annuelle (actuellement 0,60€ par habitant)

Le Conseil Municipal approuve l'adhésion à l'unanimité.

SAGE GTI

L'Agence Locale de l'Eau (ALE) a présenté récemment aux élus du territoire le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la nappe des Grés du Trias Inférieur.

Le Conseil Départemental demande à ce que le Conseil Municipal donne son avis sur ce dossier avant le 21 février. Les membres du Conseil Municipal qui avaient pu prendre connaissance du dossier leur ayant été transmis auparavant, après de nombreux échanges, n'émettent pas de remarques particulières sur le projet.

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Engagée depuis octobre 2020 la révision du P.L.U. arrive à son terme.

Après la publication d'un bulletin spécial PLU, la mise à disposition en mairie d'un cahier d'expression et des documents constituant le PLU, la présentation de la révision du PLU aux services de l'État et Personnes Publiques Associées le 7 juillet 2022, le conseil municipal a approuvé le projet et l'arrêt de la révision.

La dernière étape de cette révision est l'enquête publique où chacun peut prendre connaissance du dossier final, des remarques et avis des Personnes Publiques Associées, et consigner éventuellement ses propres observations.

Par arrêté municipal du 06/02/2023, le Maire de Dompaire a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur le projet de révision du Plan Local d'Urbanisme.

Le dossier d'enquête peut être consulté en Mairie de Dompaire aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie :

- mardi-jeudi-vendredi de 11h à 12h et de 15h à 17h
- mercredi de 09h à 12h
- samedi de 09h à 11h

et sur le site internet de la commune : <https://www.dompaire.fr>

M. Régis DEMENGE est désigné en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la Mairie du **lundi 27/02 au vendredi 31/03/2023 inclus**, soit 33 jours consécutifs. Le commissaire enquêteur recevra le public en Mairie pour l'informer et recueillir ses observations les :

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| - mercredi 1 ^{er} mars 2023 | de 09h à 12h |
| - vendredi 17 mars 2023 | de 14h à 17h |
| - samedi 25 mars 2023 | de 09h à 12h |

Chacun pourra prendre connaissance du dossier, des remarques formulées et consigner éventuellement ses propositions ou contre-propositions, soit :

-sur le registre d'enquête par courrier adressé au commissaire enquêteur à la Mairie

-par courrier électronique à mairie.dompaire@orange.fr

LES VŒUX DES MAIRES DE DOMPAIRE ET MADONNE-ET-LAMEREY POUR 2023

Le 6 janvier 2023, Messieurs Philippe FERRATIER, Maire de Dompaire et Alain MOUROT, Maire de Madonne et Lamerey présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2023 à près de 300 personnes qui ont répondu à leur invitation par leur présence à la salle polyvalente de Dompaire.

Cette cérémonie des vœux 2023 revêt un caractère particulier, à savoir :

D'une part c'est la première depuis les élections municipales de 2020. Il n'y en avait pas eu en 2021 et 2022 en raison de la crise Covid.

D'autre part les deux municipalités qui travaillent en étroite collaboration, ont décidé de présenter ensemble, leurs vœux à la population.



Beaucoup de Maires ou anciens Maires des communes environnantes sont présents ainsi que les Autorités (Gendarmerie, Pompiers), les élus des conseils municipaux, les présidents d'associations, etc.



Plusieurs élus nous font l'honneur d'être présents à la cérémonie des vœux 2023 au côté des Maires (de gauche à droite sur la photographie qui suit) :

- Mme Carole THIEBAUT-GAUDÉ, Conseillère départementale du canton de DARNEY, 9^e Vice-présidente du Conseil Départemental des Vosges, suppléante de M. Jean-Jacques GAULTIER
- M. Alain ROUSSEL, Conseiller départemental du canton de DARNEY, membre de la commission permanente du Conseil Départemental des Vosges).
- Mme Nathalie BABOUHOT, Présidente de la Communauté de Communes MIRECOURT - DOMPAIRE.

- M. Jean HINGRAY, Sénateur des Vosges.
- M. Daniel GREMILLET, Sénateur des Vosges.
- M. Jean-Jacques GAULTIER, Député de la 4^e Circonscription des Vosges.



Mme Nathalie BABOUHOT, Mme THIEBAUT-GAUDÉ et M. Daniel GREMILLET prennent ensuite la parole pour présenter leurs vœux en faisant un rapide bilan de ce qui a été fait en 2022 et en annonçant leurs objectifs pour 2023.

M. Jean-Jacques GAULTIER enchainera en disant qu'il a une très bonne nouvelle pour 2023, à savoir que c'est le dernier discours de la soirée. Voilà qui ajoute une touche d'humour à la cérémonie des vœux avant qu'il ne revienne entre autres, comme les élus qui l'ont précédé, sur la hausse des coûts de l'énergie qui grève les budgets d'investissement.



Après les discours élus et habitants profitent de cette soirée pour échanger entre eux.



Ils partageront alors le pot de l'amitié offert par les communes de Dompaire et Madonne-et-Lamerey.

ANIMATIONS MEDIATHEQUE



Mercredi 9h30 à 12h / 13h30 à 18h30 - Vendredi 14h à 19h - Samedi 9h30 à 12h

Animations



Mercredi 1^{er} mars et 5 avril

Histoires pour les tout-petits - 10h

Avec les assistantes maternelles et les parents en partenariat avec Carole LAMOULINE du RAM

Mercredi 8 mars et 12 avril

Les après-midis jeux de société - 15h30 à 17h

Avec Nathalie RAPEBACH. Un moment à partager en famille ou entre amis. Venez découvrir de nouveaux jeux ou apportez les vôtres



Mercredi 8 mars

Les brico'histoires - 10h

Histoires d'arbres suivies d'une création commune : l'arbre « coup de cœur »
Pour les enfants à partir de 5 ans - sur réservation

Samedi 11 mars et 1^{er} avril

Atelier couture créative - 9h30 à 11h30

Déco de printemps et de Pâques - Renseignements et inscriptions auprès de Frédérique REGNAUD d'Amarylles Création au 03.29.31.97.04 (gratuit pour les adhérents)



Vendredi 24 mars

Soirée jeux de société - à partir de 20 h

Spéciale ados-adultes - sur réservation

Samedi 25 mars

Club de lecture - 10h à 11h30

Venez partagez vos coups de cœur, passer un moment convivial, découvrir et faire découvrir vos lectures, mais aussi BD, Films, musiques ou magazines...



Mercredi 5 avril

Les brico'histoires - 14h

Histoires de lapins suivies d'un bricolage -
Pour les enfants à partir de 5 ans - sur réservation

INFOS MEDIATHEQUE



Médiathèque de Dompierre

DU samedi 21 Janvier 2023

Anne-Marie

Les vertueux / Yasmina Kradra ****

Marie-Christine

Tous au théâtre / Elise Fisher ****

Je revenais des autres / Mélissa Da Costa ****

Les douleurs fantômes / Mélissa Da Costa ****

Un peu plus loin / Marie Claude ****

Les silences de Julien / Gilles Laporte ****

Le souffle d'ange / Gilles Laporte ****

Colette

Victoire / Jean Pierre Chassard ****

Les jeunes Amants / Carine Tardieu / Film ****

Les choses Humaines / Yvan Attal / Film ****

Claudine M

On était des loups / Sandrine Colette ****

Une miss pas comme les autres / Sylvie Baron ****

Catherine

Coloc & autres catastrophes / Gwendoline Raison ****

Chœur de rockers / Ida Techer, Luc Bricault / film ****

Tirailleurs / Mathieu Vadepied / Film ****

Claudine C

Les folles enquêtes de Magritte et Georgette / Nadia Monfils ****

Mamma maria / Sérèna Giuliano ****

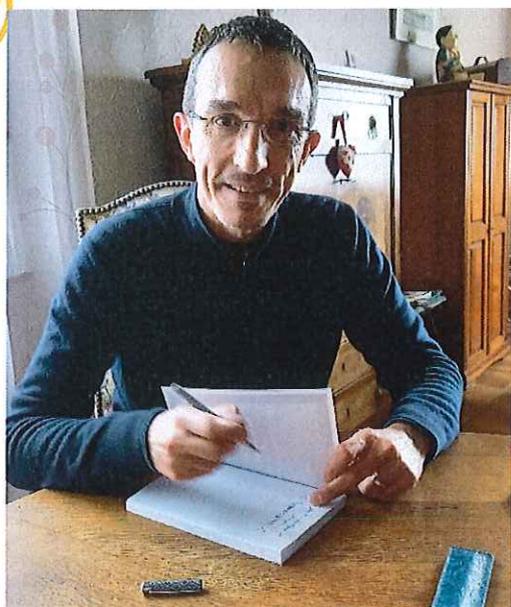


Vous aimez la lecture, le cinéma ? Vous voulez discuter ou échanger ou simplement écouter ?

Venez partager vos coups de cœur en toute convivialité. Animation pour tous, adhérent ou pas à la médiathèque.

Prochaine séance : samedi 25 mars 2023

DEDICACE POUR LES LECTEURS DE LA MEDIATHEQUE



De passage dans sa famille chez Mme et M. Peureux à Madonne et Lamerey, Frédéric Aguillon auteur du document « crimes sur toile » en a profité pour dédicacer son livre.

Maître Aguillon intervient quotidiennement devant les juges d'instruction, les tribunaux correctionnels et les cours d'assises. Habitué des dossiers sensibles, il s'est illustré dans de nombreuses procédures pénales tant en métropole qu'à l'outre-mer. Détenteur du Certificat de spécialisation en droit pénal, il est habilité à faire usage de la mention « spécialiste ». Il est lauréat du prix d'éloquence décerné par le Barreau du Val d'Oise et ancien membre du Conseil de l'Ordre. Il est aussi formateur auprès de ses confrères en droit pénal et enseignant des techniques de plaidoiries aux élèves avocats.

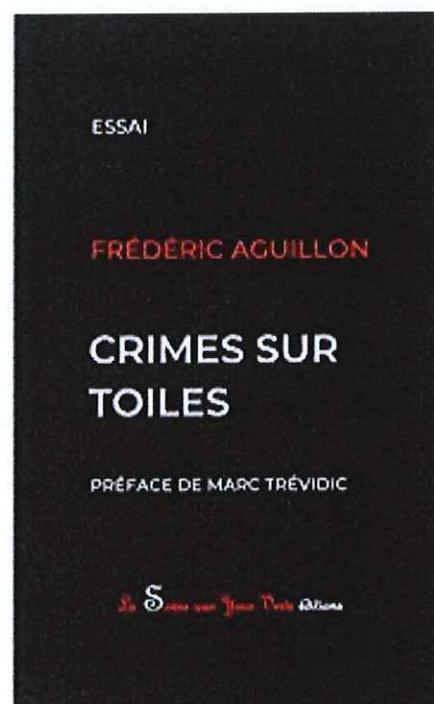
Crimes sur toiles

Faits divers, sciences criminelles et histoire de l'art : c'est ainsi que l'on pourrait qualifier le contenu de *Crimes sur toiles*, ouvrage hybride et inclassable commis par Maître Frédéric Aguillon, avocat pénaliste au barreau du Val-d'Oise. Avec *Crimes sur toiles*, l'auteur vous invite à revisiter des affaires médiatiques aujourd'hui classées qui ont été jugées en audience publique. Elles sont au nombre de 12 et ont été sélectionnées parmi plusieurs dizaines de procédures pénales suivies en son cabinet, comme autant de « tableaux », renvoyant à une technique oratoire de plaidoirie chère à Maître Aguillon : offrir, lorsque cela est possible et pertinent, une vraie représentation graphique au cours d'un dossier plaidé.

Si elles ne paraissent pas toujours réalistes, les histoires rapportées ici sont pourtant toutes des histoires authentiques, des cas réels, des dossiers jugés en cour d'assises ou par les tribunaux correctionnels. Chaque titre est consacré à un dossier. Il fait un récit aussi fidèle que possible des faits et des éventuels points de droit et de procédure.

S'ensuit une analyse picturale et artistique du moment précis où la plaidoirie prend tout son relief, quelque part entre l'exorde et la péroraison.

Coup de cœur du club de lecture, disponible à la médiathèque



RETOUR SUR LA COMMÉMORATION 2022 DU 11 NOVEMBRE 1918, À DOMPAIRE

Certains habitants se sont peut-être étonnés de ne pas voir d'article dans le dernier bulletin 2023 à propos de de la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. C'est la raison pour laquelle nous publions cet article qui aurait dû paraître dans la dernière édition.

Le défilé constitué de la Batterie-Fanfare de la Musique Municipale de Dompaire / Lamerey, suivie des Sapeurs-Pompiers, des porte-drapeaux, des élus et autorités, du Président des AFN et du public, démarre de la Place Général Leclerc pour se rendre au monument aux morts.

Messieurs Alain MOUROT Maire de Madonne-et-Lamerey, Michel MATHIEU Président des AFN et Julien ANTOINE Adjoint au maire de Dompaire déposent une gerbe au pied du monument aux morts puis observent une minute de silence.

La Batterie-fanfare joue la sonnerie aux morts et ensuite la Marseillaise.

Les porte-drapeaux abaissent leur drapeau pendant la minute de silence et la sonnerie aux morts, le relèvent ensuite pendant la Marseillaise.

Après la Marseillaise, Alain MOUROT lit le message en hommage à tous les morts pour la France, du Ministre des Armées Monsieur Sébastien LECORNU et de Madame Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'état aux anciens combattants et à la mémoire.

Le défilé se reforme pour rejoindre le parking de la salle polyvalente, où la Batterie-Fanfare retrouve les musiciens de l'harmonie



La musique municipale donne une aubade à l'issue de laquelle Messieurs Alain MOUROT et Julien ANTOINE passent remercier les porte-drapeaux, les Sapeurs-pompiers et la musique municipale de Dompaire / Lamerey. L'ensemble des participants est invité à partager le verre de l'amitié offert par les communes de Dompaire et Madonne-et-Lamerey, à la salle polyvalente.

Nous remercions le public dont des enfants, venus assister à la commémoration. C'est important pour le devoir de mémoire.



RETRAITE POUR L'ADJUDANT HONORAIRE ROLAND MONDY



Le dimanche 5 février, en fin de matinée, à la caserne de Dompair était un jour spécial pour l'Adjudant honoraire Roland Mondy. En effet, après la traditionnelle manœuvre mensuelle, le Capitaine Jean-Philippe Goutte, chef du centre de secours ainsi que de nombreux pompiers et anciens sapeurs, Guy Perrosé président du SIVU, Jérôme Accorsi président de l'amicale, Philippe Ferratier, maire de Dompair, ont honoré son engagement en organisant un pot de départ pour sa retraite et en lui remettant un cadeau.

Comme il est de tradition chez les pompiers, le Service Départemental d'Incendie et de Secours lui a remis son casque, qui est un symbole fort dans cette corporation.

Ayant intégré le corps communal des pompiers de Dompair à l'âge de 23 ans en 1983, il a donné beaucoup de son temps libre et pendant ses heures de travail quand il était ouvrier communal. Il a, au fur et à mesure du temps, acquis des compétences afin de monter en grade, passant donc de simple sapeur à chef d'agrès d'une ambulance.

Tout au long de sa carrière, il a pu participer à de nombreuses interventions extra-Vosges, notamment en allant aider ses collègues pompiers bretons à nettoyer les plages de Belle-Ile-en-Mer lors du naufrage du pétrolier ERIKA, et ses collègues ardennais lors de fortes inondations. Il a aussi participé à la protection des biens pendant la tempête de 1999 qui a frappé l'Est de la France.

Il a pu obtenir une première médaille pour 20 années de service en 2003 puis 5 ans plus tard, celle de vermeil. En 2013, il est promu à la médaille d'or des 30 ans de service et au grade de sergent. Enfin en novembre dernier et après 40 années, il se voit décerner la médaille Grand Or et devient Adjudant honoraire ce qui marque la fin de sa carrière dans cette institution.

C'est entouré de sa femme, Claudine, de ses enfants et petits-enfants que Roland a levé le verre de l'amitié qui a suivi cette cérémonie.

Toute la caserne lui souhaite une bonne retraite et le remercie pour toutes ces années passées à ses côtés.





EHPAD LES MARRONNIERS

La compagnie LOGOS qui avait recueilli le témoignage de sept résidents et une aide-soignante de l'EHPAD courant juillet 2022 sont venus présenter le film " De l'un à l'autre" dans notre établissement au mois de Janvier. Trois maisons de retraite y ont participé, Dompain, Ville Sur Illon et Charmois l'Orgueilleux. Ce documentaire est un recueil de paroles sur la transmission et nous pouvons y voir, entre autres, Madame Généraux Rosita et Monsieur Ragot Gilbert habitants de Dompain qui nous ont quittés depuis.

Pour visionner ce film : <https://vimeo.com/751306282>

Code d'accès : logos

Suite à cette projection le spectacle « HULLAS » avec un acteur et une danseuse de flamenco a été présenté aux résidents.



En janvier nous avons également fêté l'Épiphanie, avec un atelier cuisine où des résidents ont confectionné eux même leur galette.

Le 23 janvier nous avons célébré le nouvel an chinois. Un repas et une animation ont été organisés où résidents et personnels présents ont fêté l'année du lapin. Ce fut l'occasion pour les 2 lapins de l'Ehpad, Roussette et Poupette de prendre activement part aux festivités.

Puis en février ce fut l'heure de la chandeleur, moment gourmand toujours très apprécié des résidents.



Les cours de Gym avec Quentin, le « prof » de sport de l'Ehpad, le loto, les ateliers cuisine, mémoire, musique rythment les semaines des résidents.



Suite au départ en retraite de Me Rovel directrice de la maison de retraite nous accueillons un nouveau directeur en interim Mr Gregory Chapitre qui partage son temps entre trois établissements.

L'Ehpad fait peau neuve avec un nouveau logo et également la rénovation des couloirs.

ACCUEIL DE LOISIRS DE FEVRIER

Encadrés par Élise, Jules, Morgane, Fleurine, Marina et Hugo ce sont, 31 enfants la première semaine et 23 la seconde, qui étaient présents lors de l'ALSH de février.

Les journées se sont enchaînées au rythme des activités sportives et manuelles coupées de siestes pour les plus petits.

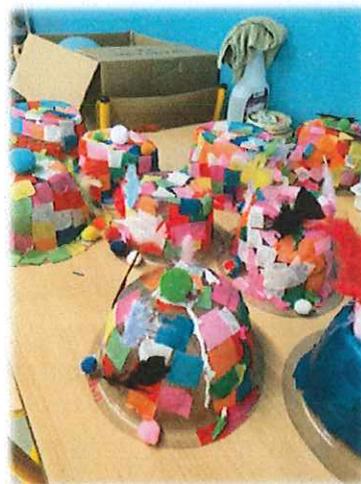
Ces vacances furent rythmées par de nombreuses fêtes comme la Saint Valentin la première semaine où des cœurs en sequins ont été réalisés.

Puis nous nous sommes concentrés sur les arts du cirque où les enfants ont appris les bases du jonglage avec l'intervention de David de Magic'anim. Ce dernier nous a permis de terminer cette belle journée par un spectacle de magie grandement apprécié de tous.

Pour la seconde semaine, c'est Mardi Gras qui aura imposé son rythme en début de semaine où les enfants ont préparé instruments de musique et chapeaux colorés.... Nous avons également défilé dans les rues de Dompierre.

Avec tous nos remerciements pour la confiance que vous continuez de nous accorder.

NOUS VOUS DONNONS RENDEZ-VOUS AUX PROCHAINES VACANCES.





LAD, en partenariat avec Scènes Vosges, participera à « Rêves d'Épinal » sur une proposition du chorégraphe Jean-Claude Gallotta en résidence dans les Vosges.

Ce spectacle qui aura lieu le 14 mai 2023 de 14h à 19h, consistera pour les spectateurs en une déambulation dans huit lieux emblématiques d'Épinal. Ce parcours sera l'occasion pour le public de découvrir un espace mis en valeur par une forme chorégraphique composée sur mesure pour des danseurs.

Deux groupes d'élèves d'adultes et d'adolescents de l'école de danse ont débuté les répétitions avec Paul Upali Gouëlle, danseur de la compagnie Gallotta. C'est l'occasion pour nos danseuses de découvrir un nouvel univers et d'enrichir leur expérience.



Le 8 février s'est tenu l'assemblée générale de LAD. Après une rétrospective de l'année écoulée, le rapport moral et le bilan financier ont été approuvés par les personnes présentes lors de cette assemblée. Les membres du bureau ont également été reconduits :

SCHEIBEL Laurence : présidente
LELARGE Nathalie : trésorière
BOURGAUT Marie : secrétaire

loisirsamitiedanse@gmail.com
www.danselad.com

Le mercredi 18 janvier dernier s'est tenu notre traditionnelle assemblée générale annuelle, première assemblée générale pour notre président Elouan POULL. A l'ordre du jour, mot du président, mot de Sébastien SCHLERET, chef de l'harmonie, mot de François MASSON, chef de la batterie fanfare, vote du budget 2022 et présentation du budget 2023, élection de nouveaux membres du bureau. Musiciens, élus, élèves, parents d'élèves étaient présents ce mercredi soir. Cette assemblée générale s'est clôturée par un pot de l'amitié autour d'une galette des rois.



Plusieurs thèmes ont été abordés durant cette soirée, notamment l'achat de nouveaux instruments, par exemple une grosse-caisse afin de changer la nôtre vieillissante et très lourde, l'achat d'une flûte mais aussi la participation d'autres groupes ou personnes ayant des projets musicaux personnels à la fête de la musique en juin prochain. Plus d'informations à venir sur nos réseaux sociaux.



Merci aux élus, musiciens, élèves, parents d'élèves d'avoir été présents à cette Assemblée Générale. Nous remercions Laurence LEROY pour les photos.

N'hésitez pas nous rejoindre sur nos réseaux sociaux :

Facebook: <https://www.facebook.com/musiquedompaire>

Instagram: <https://www.instagram.com/musique.dompaire.lamerey/>

Notre site web : <https://musiquedompaire.wixsite.com/musique-dompaire>

Pour nous contacter : musiquedompaire@outlook.fr

LE CONCERT D'HIVER DU 15 JANVIER 2023



Dimanche 15 janvier à la salle polyvalente de Dompain, Elouan POULL, Président de la Musique Municipale de Dompain / Madonne et Lamerey, adresse ses remerciements aux nombreuses personnes venues assister au Concert d'Hiver. Il précise le programme et souhaite au public un bon après-midi. Lors de ce concert la Musique Municipale de Dompain/Lamerey recevait le Big Band de l'Harmonie Municipale de Vittel, composé d'une vingtaine de musiciens. Cet ensemble interprète des morceaux de jazz allant des années 1930 aux années 1970. Il est dirigé par Geoffroy MAIRE, professeur de trombone et de formation musicale à l'école de musique de Vittel.

Ce concert était également un moment de rigolade pour le public venu en nombre nous écouter. En effet, la première partie était inspirée d'un spectacle-concert de l'humoriste américain Danny KAYE. Dans le rôle principal, Sébastien SCHLERET, a débuté le concert avec une queue de pie, puis dirigé l'orchestre face au public, lequel a pu apprécier ses différentes mimiques surtout lorsqu'un trompettiste s'est mis à rater un solo... volontairement. Vous pourrez apprécier quelques-unes de ses mimiques sur les photos ci-dessous.



C'était également devant plus de 200 personnes que François MASSON a réalisé sa première prestation musicale à la tête de la batterie-fanfare. Ce concert était une grosse réussite pour les musiciens mais aussi pour toutes les personnes ayant participé à l'organisation.



*Batterie-Fanfare de la
Musique Municipale de
Dompain / Madonne et
Lamerey, dirigée par
François MASSON.*



Le concert d'hiver se termine sous les applaudissements du public et par une photo de l'ensemble des musiciens et chefs d'orchestre de la Musique Municipale Dompain / Lamerey et du Big Band de l'Harmonie de Vittel



Merci aux organisateurs et merci aux musiciens qui partagent leur passion de la musique !

Nous sommes en recherche permanente de musiciens, débutants ou confirmés. Pour plus d'informations, contactez-nous. @ : musiquedompain@outlook.fr

Nous remercions Philippe POIX pour ses photos servant à illustrer notre article, notre page Facebook, notre site web et notre page Instagram.

POUR TOUS CEUX QUI RÊVENT DE SE NOURRIR EN PAIX

« La crise alimentaire se fait croissante à travers ce cercle terrible : la faim est à l'origine des guerres, les conflits provoquent les famines ».

Le CCFD-Terre Solidaire accompagne 500 acteurs du monde, dans 70 pays, qui défendent les droits humains et le bien vivre de tous dans la paix.

Venez nombreux vous associer à notre soirée solidaire. Merci.

Monique DEVOILLE pour le CCFD-Terre Solidaire

03 29 67 11 63 06 14 89 49 50

Soirée Solidaire « Bol de riz »

Mardi 7 mars 2023

Salle Polyvalente de DOMPAIRE

- **18h :- Ventes de produits « Artisans du Monde » et de l'artisanat palestinien**
- **Exposition Terres dans le monde : comment le « vivre-ensemble » est possible**



- **19h : REPAS SOLIDAIRE (venir avec ses couverts)**
- **20h : Diaporama et échanges avec Christine TRIBOULOT « PAIX et VIVRE ENSEMBLE en PALESTINE/ISRAËL »**
retour sur un voyage solidaire en 2022
et rencontre en Palestine avec les associations et partenaires du CCFD TS



organisé par le
TERRE SOLIDAIRE
Soyons les forces du changement

LA REMISE DE KÉPI AUX ÉLÈVES-GENDARMES DE LA 517^E PROMOTION DE L'ÉCOLE DE GENDARMERIE DE CHAUMONT

Lundi 06 février à 16H00, les élèves-gendarmes de la 517e promotion de l'École de Gendarmerie de CHAUMONT sont réunis au monument Général Leclerc à MADONNE-ET-LAMEREY, pour la remise de képi après avoir fait une marche de 60 km sur deux jours. Il y a au total 118 élèves-gendarmes, 35 femmes et 83 hommes ainsi que 10 cadres de l'École de Gendarmerie de CHAUMONT.

Toute promotion choisit un parrain qui est une personne morte pour la France, généralement un Résistant.

Le parrain de la 517e promotion est le gendarme Bertrand FOLIGUET. Bertrand FOLIGUET qui faisait partie du Maquis de MORILLON a été fusillé en tenue de gendarme le 05 février 1944 à ÉPINAL, après avoir été dénoncé et torturé. La marche de la 517e promotion passait notamment par le maquis de MORILLON.



Après une minute de silence le capitaine Xavier MICHEL, puis le Général Laurent GÉRIN commandant de l'École de Gendarmerie de Chaumont félicitent les élèves-gendarmes et procèdent ensuite avec les autres cadres à la remise du képi.

La cérémonie commence par le lever des couleurs suivi de la dépose d'une gerbe par deux élèves-gendarmes, Mme Nathalie BABOUHOT Présidente de la Communauté de Communes Mirecourt/Dompaire, M. Alain MOUROT Maire de Madonne et Lamerey.



À la fin de la cérémonie, élus, autorités militaires saluent et remercient les porte-drapeaux et parlent longuement avec M. Roger LE NEURES dernier vétéran des Vosges de la 2^{ème} DB qui aura cent ans cette année.



Après la remise de képi au Monument Général Leclerc, la cérémonie se poursuit à la salle polyvalente de Dompierre.

Le Général GÉRIN remet le képi à l'élève-gendarme qui filmait la cérémonie puis M. Roger LE NEURES s'adresse aux élèves-gendarmes après y avoir été invité par le Capitaine MULLER.



En faisant référence à ce qu'il a vécu au sein de la 2^{ème} DB et au serment de Koufra, Roger LE NEURES explique aux élèves gendarmes qu'ils pourront se trouver dans des situations difficiles dans leur carrière mais qu'ils n'auront que deux chemins possibles : vaincre ou baisser les bras. Baisser les bras c'est l'anéantissement, vaincre c'est ne pas lâcher prise pour honorer les valeurs de leur métier, de la République par amour de la Patrie.

Après cette allocution dont ils se souviendront très probablement au cours de leur carrière, les élèves-gendarmes entonnent le chant du Serment de Koufra pendant lequel Roger LE NEURES gardera la main droite sur le cœur.



Après avoir été applaudis et invités à rompre les rangs, les élèves gendarmes servent le verre de l'amitié qui clôturera la cérémonie.

LE CHŒUR D'HOMMES DE DOMPAIRE « LES COPAINS D'ACCORDS A FETE SES VINGT ANS »



Le 10 Décembre 2022 à la salle polyvalente de Dompaire Lamerey, un public de plus de 200 personnes a pu assister au concert anniversaire des 18 chanteurs qui constituent le chœur d'hommes Les Copains d'Accords.

Les 3 pupitres (ténors, barytons, basses) ont interprété une trentaine de chants accompagnés, pour certains, par trois guitaristes issus du Chœur.

Le public venu en nombre, malgré la concurrence d'un match télévisé de la coupe du monde de l'équipe de France et le défilé de Saint Nicolas à Mirecourt, a repris en force certaines chansons très connues et a été invité au pot de l'amitié en fin de concert pendant lequel un

autre répertoire d'airs égrillards a été entonné par les chanteurs de tous poils.

Une bien belle soirée sans aucun doute, pour laquelle l'ensemble des Copains remercie les amis et les fans de Dompaire et au-delà.



LE CLUB VOSGIEN LA GITTE

"Notre première sortie raquettes 2023"

Ces paysages enneigés, on les a déjà vus. Et pourtant, le plaisir est toujours intact.

Au départ de la station de ski de Larcenaire (Bus-sang), on trouve sur le circuit de la Croix de Fresse pas moins de 3 chalets refuges. On a choisi celui du Peut-Haut pour la pause déjeuner, même s'il est trop petit pour abriter 24 randonneurs. Certains ont mangé en terrasse, raison pour laquelle le repas fut expédié en un temps record. Ceux qui étaient à l'intérieur étaient moins pressés. Le fourneau ronflait grâce à la dextérité d'Yvan notre spécialiste en feux improvisés.



Pour les chiffres, 10.8 km pour 348 m de dénivelé, et une participation exceptionnelle avec 24 randonneurs.

A renouveler !

Nous contacter Patrick au 0680608931 / Pascal au 0786885042.

Pascal JEANROY "parfois égaré, jamais perdu". <http://cvdelagitte.over-blog.com/>

U.S.T.T.



Le 15 janvier 2023, notre club a commencé l'année avec le challenge jeunes au gymnase du collège.

Pas moins de 140 jeunes se sont donnés rendez-vous pour cette grande manifestation. Au programme vendredi soir, montée des tables du petit au grand gymnase, le samedi après-midi, installation de 20 tables et séparations.

Une journée bien remplie avec notre présidente à la buvette. Émilie et des bénévoles étaient présents pour servir de quoi ne plus avoir faim à environ 200 personnes.

Le club avait engagé 16 jeunes qui se sont battus avec acharnement et la journée fut bénéfique avec 4 coupes et 4 médailles pour le club. Merci à tous ces jeunes.

Dans la foulée le 29 janvier c'est encore le club de Dompaire qui organisait le 3^{ème} tour du criterium départementale avec le même travail que pour le challenge jeunes. 116 participants pour cette journée.

Le club de Dompaire avait engagé Pierre, Louis et Tom. Très beau résultat pour les oranges de Dompaire : Pierre 1^{er} _ Louis 4^{ème} _ Tom 7^{ème}

Pendant ce temps avec Delphine et Pascal direction, St Dié pour le 3^{ème} tour du criterium régional.

Luka a cédé plusieurs fois à la belle avant d'avoir de la réussite.

Baptiste termine à la 6^{ème} place

Gauthier progresse et les résultats en témoignent.

Merci aux parents qui ont aidé pour ces 2 belles manifestations.

En championnat la GE6 gagne son match sur Eloyes et perd sur Chalindrey. Elle est pour le moment, 4^{ème} au classement.

La GE7 gagne contre Neufchâteau ainsi que Monthureux et prend la 1^{ère} place.



Un grand
merci à
tous

Les Echos de Madame et Lamerey

Bulletin d'informations publié par la Commune de Madame et Lamerey

Edition mars - avril 2023



« DE LA FERME AMAP'ORTE » : UN CONCENTRE DE BIO, DE LOCAL ET D'HUMAIN

En 2018, une poignée d'habitants de Dompierre, de Madame-et-Lamerey et des villages alentours, ont créé l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) « **De la Ferme AMAP'orte** ». Soucieux de consommer des productions locales, issues d'une agriculture respectueuse des ressources communes, mais aussi de permettre aux agriculteurs locaux de vivre dignement de leur travail, ils ont fédéré autour d'eux une quinzaine de producteurs pour proposer chaque semaine des paniers bio.

Quand consommer rime avec s'engager.

Grâce au soutien de la Mairie de Dompierre qui met à disposition des locaux à la maison des associations, tous les vendredis de 18h30 à 19h30, ce sont environ 80 familles qui se retrouvent pour venir chercher leurs commandes. Conformément à la charte des AMAP, ici on s'engage ! On s'engage financièrement en achetant à l'avance la production pour que le producteur puisse disposer d'une trésorerie pour fonctionner. On s'engage aussi moralement en étant solidaire des aléas de production qui sont de plus en plus nombreux et difficiles à gérer. Enfin, on s'engage dans la vie de l'association en donnant un coup de main lors des distributions ou même sur les fermes en cas de « coup de bourre ou de coup dur ».



Dans la famille De la Ferme AMAP'orte, je voudrais les producteurs...

- Anne, maraîchère et éleveuse d'agneaux à Estrennes, qui produit une large gamme de légumes aussi délicieux que beaux ainsi que de l'agneau en caissette,
- Laure, herboriste à Faucompière, dont les tisanes ont mille vertus,
- Thierry, qui élève avec passion, du côté de Vrécourt, des porcs et des poulets mais qui cultive aussi les oléagineux qu'il transforme en huiles délicieuses,
- Valérie, notre voisine de Harol, dont les steaks et les blanquettes vous feront défaillir,
- Julien, producteur à Xertigny, dont les savons embaument votre maison,
- Marie et Benjamin, qui transforment à Relanges, le lait de leurs vaches en savoureux fromages et autres produits laitiers,



- Eric, chevrier à Gircourt-lès-Viéville, nous régale avec ses fromages de chèvre,
- Sarah, Pierre-Olivier et Fabrice, dont les poules, les céréales et le fournil de Valleroy-le-Sec, sont à l'origine de pains au levain, farines, œufs et pâtes,
- Stéphane, apiculteur à Lamerey, nous propose une belle gamme de miels,
- Fabienne et Guillaume, produisent une gamme à base de lentilles produites à Harol.



Je voudrais aussi les forces vives...

Mais l'AMAP c'est aussi, Emilie, Françoise, Edith, Céline, Pascal, Céline, Patrick, Catherine, Pascale, Corinne, Dominique, Eric, Julie et Chloé, un collectif qui ne compte pas son temps, pour proposer :

- des ventes ponctuelles : agrumes, clairette de Die, brosses à dents, conserves, glaces,
- des AM'Apéros, une fois par mois, un temps convivial tous ensemble,
- une fête annuelle avec une balade en famille et un tournoi de pétanque de niveau « international » !



Et si vous passiez de consommateur à consomm'acteur ?

Parce que consommer c'est aussi agir, agir sur son environnement naturel, sur le climat social, et le dynamisme économique de notre territoire. Alors, n'hésitez plus et venez nous rejoindre !

Pour tout renseignement : delafarmeamaporte@gmail.com



CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 17 JANVIER 2023

Le 17 janvier 2023 à 20h30, se sont réunis, à la Mairie de Madonne et Lamerey, les membres du Conseil Municipal, excepté Julien PETOT, excusé.

MUTUALISATION ET VALORISATION DE CERTIFICATS D'ECONOMIES D'ENERGIES (CEE)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Énergie,

Vu la loi n°2005-781 du 13 juillet 2005,

Vu le décret n°2021-712 du 3 juin 2021 relatif à la cinquième période du dispositif, les CEE s'étendant du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2025,

Vu l'arrêté du 28 septembre 2021 relatif aux contrôles dans le cadre du dispositif des CEE,

Vu la convention établie par le Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales,

Le Maire expose au membre du Conseil Municipal la proposition du Syndicat du SCoT des Vosges Centrales consistant à lui confier la gestion des Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) issus de travaux d'efficacité énergétique réalisés par la commune, afin de les regrouper et les valoriser sur l'ensemble du territoire pour les communes adhérentes. Depuis le 1^{er} janvier 2022, le dispositif est entré dans sa cinquième période pour une durée de quatre ans allant jusqu'au 31 décembre 2025, ce qui impose de signer une nouvelle convention, ci-jointe en annexe, avec le Syndicat du SCoT des Vosges Centrales.

Le Syndicat joue le rôle de « tiers-regroupeur » en partenariat avec la Communauté d'Agglomération d'Épinal avec pour mission d'assurer la prise en charge administrative du dépôt des dossiers CEE et de la vente auprès d'un acheteur des CEE.

Pour la valorisation des CEE, le Syndicat reversera aux communes 80 % du produit de la vente des CEE obtenus, après déduction de frais de gestion et d'ingénierie à hauteur de 20 %, selon les modalités définies dans la convention.

Compte tenu de ces éléments, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Approuve** la convention de regroupement et de partenariat entre le Syndicat Mixte du SCoT des Vosges Centrales et la commune pour la valorisation des CEE,
- **Désigne** le Syndicat en tant que tiers-regroupeur, et donc,
- **Transfère** au Syndicat les droits de CEE issus des opérations d'économies d'énergie éligibles,
- **Prend acte** que la commune garde une totale liberté de choix sur les opérations qu'elle souhaite effectivement transférer,
- **Autorise** le Maire à solliciter la Communauté d'Agglomération d'Épinal, au cas par cas, sur les opérations éligibles à ce dispositif, selon les délais de déroulement de ces opérations et les modalités de valorisation financière proposées par le Syndicat,
- **Autorise** le Maire à signer ladite convention avec le Syndicat,
- **Prend acte** que les opérations confiées au Syndicat ne pourront être valorisées par celui-ci, que dans la mesure où :
 - Les justificatifs de réalisation seront produits et transmis à la Communauté d'Agglomération d'Épinal par la commune en bonne et due forme et dans les délais impartis,
 - Le contrôle des opérations réalisé par un organisme d'inspection accrédité soit satisfaisant,
- **Autorise** le Maire à signer les attestations requises pour chacune des opérations éligibles, ainsi qu'à transmettre tout document utile au Syndicat qui se chargera de déposer les dossiers de demande de certificats en vue de les valoriser financièrement au bénéfice de la commune, ainsi qu'à la Communauté d'Agglomération d'Épinal qui accompagne ce dernier en ce sens,
- **Prend acte** que le Syndicat versera à la commune une compensation financière selon les modalités indiquées dans la présente convention.

POINTS DIVERS

- ✓ Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents, décide de lancer une réflexion afin de donner un **nom à l'École de Lamerey**. Cette réflexion sera menée en collaboration avec les enseignants et les élèves, les modalités seront prochainement définies.
- ✓ Pour faire suite à la réunion du Conseil Municipal en date du 15 septembre 2022, au cours de laquelle le Conseil Municipal a décidé de faire appel à un **Bureau d'Études en prévision des travaux de rénovation de la RD 38**, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents, décide de valider le devis du Bureau d'Études « *Armonie Environnement* » situé à Bulgnéville.
- ✓ Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents, décide de faire l'acquisition d'une **nouvelle débroussailleuse**.
- ✓ Le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents, décide d'intégrer **Monsieur Philippe POIX**, résidant rue de la Corvée, à la Commission communale en charge de la réalisation du bulletin bimestriel « *Les Échos de Madonne et Lamerey* ».
- ✓ Le Conseil Municipal décide, avec 9 voix pour et une abstention, de renouveler, au même montant qu'en 2022, la prime de fin d'année attribuée au personnel communal.

APPEL A LA POPULATION

WANTED

Appel à la population !

Les classes de l'école de Madonne-et-Lamerey cherchent un nom à leur école.

Proposez des noms, un vote par les habitants de la commune sera ensuite organisé parmi les noms sélectionnés par les élèves.

Déposez vos propositions en Mairie, ou par mail : mairie.madonneetlamerey@orange.fr,
jusqu'au 15 avril 2023

AU REGISTRE DE L'ETAT CIVIL DE L'ANNEE 2022



MARIAGES

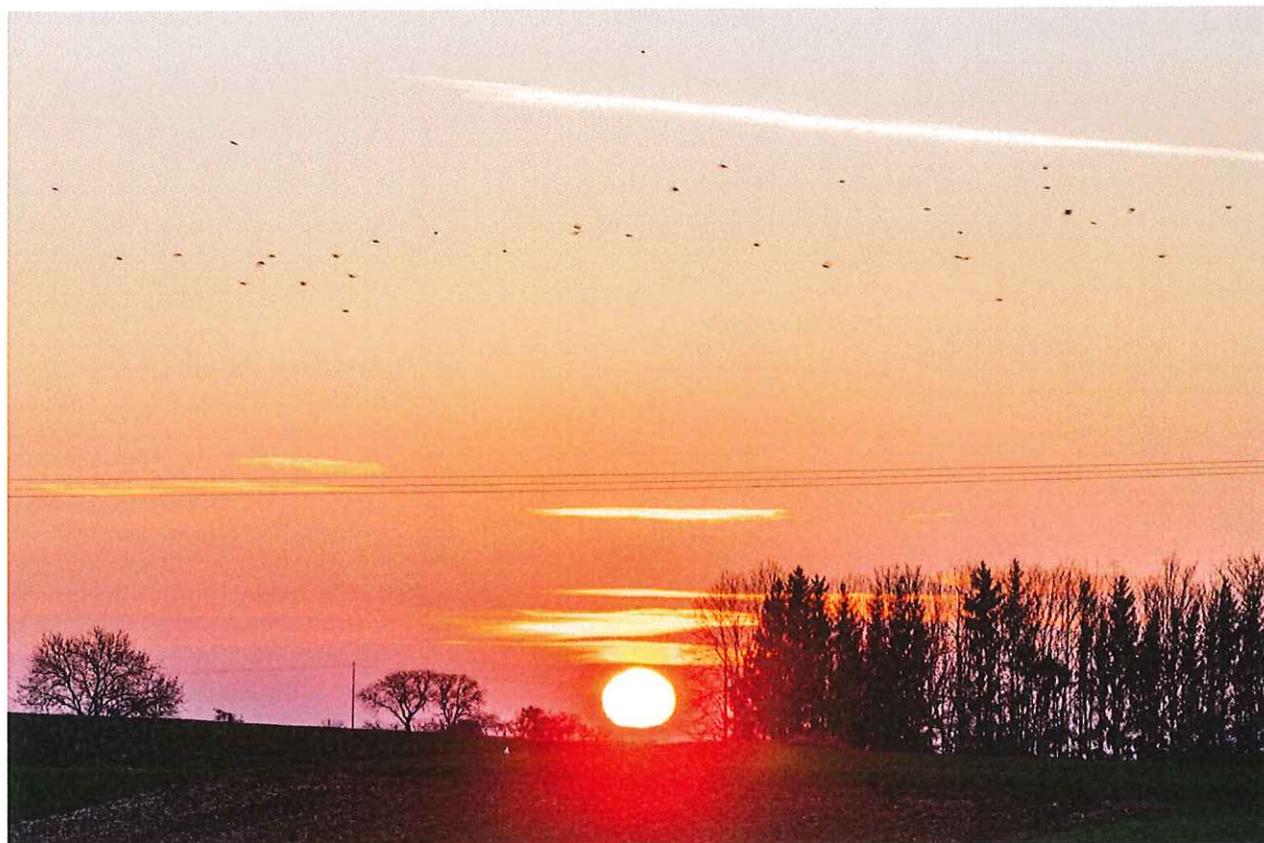
Stéphanie SAUVONNET et Jérémy GEORGIN, le 6 août 2022
Valérie CHARTON et Yannick CATTELAÏN, le 20 août 2022

PACS

Isabelle HAUMESSER et Damien DEPAÏX, le 16 décembre 2022

DECES

Georges BOILET, le 8 mars 2022
Martine POIX, le 30 août 2022



Mairie de Madonne et Lamerey

46 rue du Colombier

88270 MADONNE ET LAMEREY

Tél. : 03.29.36.61.44 - mairie.madonneetlamerey@orange.fr



Commune de Madonne et Lamerey



Fête de la Bière

DOMPAIRE
SAMEDI 11 MARS

à partir de 18h00

organisé par
l'ASC Dompain

20 bières différentes

A la salle
Polyvalente

Entrée 5€
gratuit avant 21h
Petite restauration

2 GROUPES :
à partir de 21h

**LES
CULS
TREPÉS**

Trainkotidien

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération. Imprimé en France. Photo: P. H. - D. / A. / B. / C. / D. / E. / F. / G. / H. / I. / J. / K. / L. / M. / N. / O. / P. / Q. / R. / S. / T. / U. / V. / W. / X. / Y. / Z. / AA. / AB. / AC. / AD. / AE. / AF. / AG. / AH. / AI. / AJ. / AK. / AL. / AM. / AN. / AO. / AP. / AQ. / AR. / AS. / AT. / AU. / AV. / AW. / AX. / AY. / AZ. / BA. / BB. / BC. / BD. / BE. / BF. / BG. / BH. / BI. / BJ. / BK. / BL. / BM. / BN. / BO. / BP. / BQ. / BR. / BS. / BT. / BU. / BV. / BW. / BX. / BY. / BZ. / CA. / CB. / CC. / CD. / CE. / CF. / CG. / CH. / CI. / CJ. / CK. / CL. / CM. / CN. / CO. / CP. / CQ. / CR. / CS. / CT. / CU. / CV. / CW. / CX. / CY. / CZ. / DA. / DB. / DC. / DD. / DE. / DF. / DG. / DH. / DI. / DJ. / DK. / DL. / DM. / DN. / DO. / DP. / DQ. / DR. / DS. / DT. / DU. / DV. / DW. / DX. / DY. / DZ. / EA. / EB. / EC. / ED. / EE. / EF. / EG. / EH. / EI. / EJ. / EK. / EL. / EM. / EN. / EO. / EP. / EQ. / ER. / ES. / ET. / EU. / EV. / EW. / EX. / EY. / EZ. / FA. / FB. / FC. / FD. / FE. / FF. / FG. / FH. / FI. / FJ. / FK. / FL. / FM. / FN. / FO. / FP. / FQ. / FR. / FS. / FT. / FU. / FV. / FW. / FX. / FY. / FZ. / GA. / GB. / GC. / GD. / GE. / GF. / GG. / GH. / GI. / GJ. / GK. / GL. / GM. / GN. / GO. / GP. / GQ. / GR. / GS. / GT. / GU. / GV. / GW. / GX. / GY. / GZ. / HA. / HB. / HC. / HD. / HE. / HF. / HG. / HH. / HI. / HJ. / HK. / HL. / HM. / HN. / HO. / HP. / HQ. / HR. / HS. / HT. / HU. / HV. / HW. / HX. / HY. / HZ. / IA. / IB. / IC. / ID. / IE. / IF. / IG. / IH. / II. / IJ. / IK. / IL. / IM. / IN. / IO. / IP. / IQ. / IR. / IS. / IT. / IU. / IV. / IW. / IX. / IY. / IZ. / JA. / JB. / JC. / JD. / JE. / JF. / JG. / JH. / JI. / JJ. / JK. / JL. / JM. / JN. / JO. / JP. / JQ. / JR. / JS. / JT. / JU. / JV. / JW. / JX. / JY. / JZ. / KA. / KB. / KC. / KD. / KE. / KF. / KG. / KH. / KI. / KJ. / KK. / KL. / KM. / KN. / KO. / KP. / KQ. / KR. / KS. / KT. / KU. / KV. / KW. / KX. / KY. / KZ. / LA. / LB. / LC. / LD. / LE. / LF. / LG. / LH. / LI. / LJ. / LK. / LL. / LM. / LN. / LO. / LP. / LQ. / LR. / LS. / LT. / LU. / LV. / LW. / LX. / LY. / LZ. / MA. / MB. / MC. / MD. / ME. / MF. / MG. / MH. / MI. / MJ. / MK. / ML. / MM. / MN. / MO. / MP. / MQ. / MR. / MS. / MT. / MU. / MV. / MW. / MX. / MY. / MZ. / NA. / NB. / NC. / ND. / NE. / NF. / NG. / NH. / NI. / NJ. / NK. / NL. / NM. / NN. / NO. / NP. / NQ. / NR. / NS. / NT. / NU. / NV. / NW. / NX. / NY. / NZ. / OA. / OB. / OC. / OD. / OE. / OF. / OG. / OH. / OI. / OJ. / OK. / OL. / OM. / ON. / OO. / OP. / OQ. / OR. / OS. / OT. / OU. / OV. / OW. / OX. / OY. / OZ. / PA. / PB. / PC. / PD. / PE. / PF. / PG. / PH. / PI. / PJ. / PK. / PL. / PM. / PN. / PO. / PP. / PQ. / PR. / PS. / PT. / PU. / PV. / PW. / PX. / PY. / PZ. / QA. / QB. / QC. / QD. / QE. / QF. / QG. / QH. / QI. / QJ. / QK. / QL. / QM. / QN. / QO. / QP. / QQ. / QR. / QS. / QT. / QU. / QV. / QW. / QX. / QY. / QZ. / RA. / RB. / RC. / RD. / RE. / RF. / RG. / RH. / RI. / RJ. / RK. / RL. / RM. / RN. / RO. / RP. / RQ. / RR. / RS. / RT. / RU. / RV. / RW. / RX. / RY. / RZ. / SA. / SB. / SC. / SD. / SE. / SF. / SG. / SH. / SI. / SJ. / SK. / SL. / SM. / SN. / SO. / SP. / SQ. / SR. / SS. / ST. / SU. / SV. / SW. / SX. / SY. / SZ. / TA. / TB. / TC. / TD. / TE. / TF. / TG. / TH. / TI. / TJ. / TK. / TL. / TM. / TN. / TO. / TP. / TQ. / TR. / TS. / TT. / TU. / TV. / TW. / TX. / TY. / TZ. / UA. / UB. / UC. / UD. / UE. / UF. / UG. / UH. / UI. / UJ. / UK. / UL. / UM. / UN. / UO. / UP. / UQ. / UR. / US. / UT. / UY. / UZ. / VA. / VB. / VC. / VD. / VE. / VF. / VG. / VH. / VI. / VJ. / VK. / VL. / VM. / VN. / VO. / VP. / VQ. / VR. / VS. / VT. / VU. / VV. / VW. / VX. / VY. / VZ. / WA. / WB. / WC. / WD. / WE. / WF. / WG. / WH. / WI. / WJ. / WK. / WL. / WM. / WN. / WO. / WP. / WQ. / WR. / WS. / WT. / WY. / WZ. / XA. / XB. / XC. / XD. / XE. / XF. / XG. / XH. / XI. / XJ. / XK. / XL. / XM. / XN. / XO. / XP. / XQ. / XR. / XS. / XT. / XU. / XV. / XW. / XX. / XY. / XZ. / YA. / YB. / YC. / YD. / YE. / YF. / YG. / YH. / YI. / YJ. / YK. / YL. / YM. / YN. / YO. / YP. / YQ. / YR. / YS. / YT. / YU. / YV. / YW. / YX. / YZ. / ZA. / ZB. / ZC. / ZD. / ZE. / ZF. / ZG. / ZH. / ZI. / ZJ. / ZK. / ZL. / ZM. / ZN. / ZO. / ZP. / ZQ. / ZR. / ZS. / ZT. / ZU. / ZV. / ZW. / ZX. / ZY. / ZZ.

LE MARCHÉ AUX FLEURS

14 MAI 2023

MADONNE ET LAMEREY 88270
AU MONUMENT LECLERC

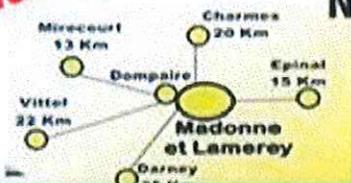


20^{ème} édition

Apéritif concert
Animations



Cette année retrouvez nous rue
du Maréchal Leclerc



Flours, Replants, Motoculture,
Jardinage, Produits du terroir,
Nature et Bois, Artisanat d'art,
Expositions de peintures

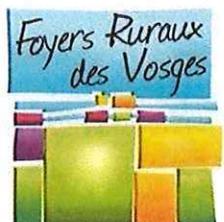
RESTAURATION ET
BUVETTE SUR PLACE

CONTACT : 06.19.55.35.85 OU 06.19.23.05.30

LALAMADONIENNE@GMAIL.COM

Organisé par le foyer rural :

LA LAMADONIENNE



MADONNE ET LAMERIEY

VIDE-GRENIERS

LE SAMEDI 13 MAI 2023

Renseignements et réservation : (obligatoire)

06 19 55 35 85 • 06 19 23 05 30

Aucun remboursement ne sera effectué

RESTAURATION et
BUVETTE sur place

2€ le mètre

NOUVEAU !!!
Election de Miss et
Mister Fleurs 2023
Le samedi à 18h00

De 14h à 21h

Au Monument Lecerx

Organisé par La Lamadonienne

Formulaire d'inscription

Vide grenier semi nocturne du samedi 13 mai 2023 – 14h – 21h

Accueil exposant dès 13h

Fiche de réservation à retourner avant le 30/04/2023

Nom prénom :

Adresse :

CP et Ville :

Tel :

Mail :

Je réserve :mètre linéaire x 2€ =€

Pour valider votre réservation je joins :

- Un chèque à l'ordre de « La Lamadonienne »
- Une copie de carte d'identité
- Le formulaire d'inscription rempli

Et l'envoi le tout chez :

MONDY Jérémy 72 rue du cimetière 88270 DOMPAIRE

En cas de document manquant, la réservation sera considérée comme caduc.

Aucun remboursement ne sera effectué (hors annulation du vide grenier par l'organisateur)

Fait à : Le Signature :

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique



JEU DE SOCIÉTÉ

Soirée

SUR RESERVATION



Vendredi 24
mars à partir
de 20h à la
médiathèque de
Dompaire

Renseignements et réservations à la médiathèque de Dompaire

bibliotheque-dompaire@orange.fr

03 29 34 67 57



Dompaire

CLUB DE LECTURE

Partager
Échanger
Découvrir

Venez, avec ou sans livre !

Samedi 25 mars
~~Samedi 30 mai~~
10h - 11h30

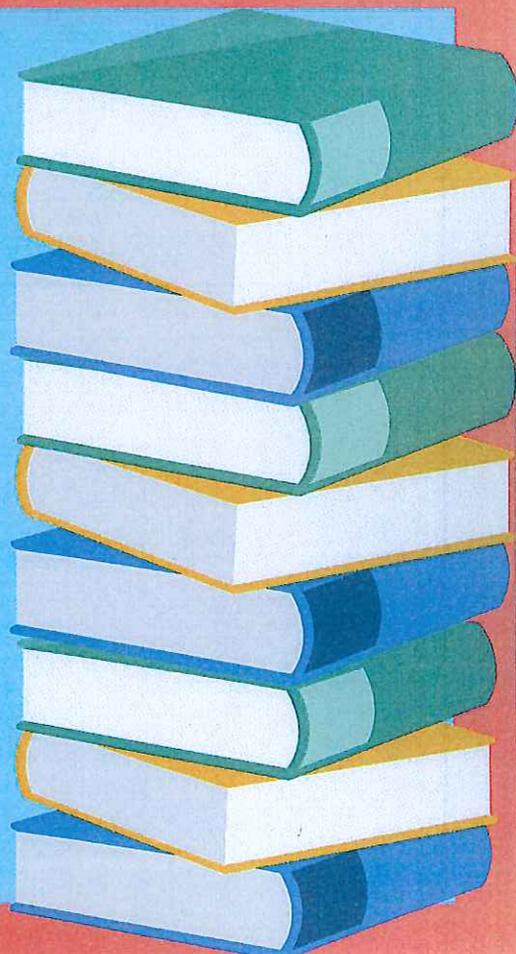
Médiathèque
Maison des Associations
231 rue du Cimetière
88270 Dompaire

Plus d'informations

dompaire-harol.bibli.fr

03 29 34 67 57

bibliotheque-dompaire@orange.fr



L'ASSOCIATION POUR LE SOUVENIR DE LA
BATAILLE DE DOMPAIRE PROPOSE UN
**REPAS -DANSANT
AVEC ORCHESTRE
ANNÉES 45
LIBÉRATION**
LE 25 MARS 2023 À 20H00



**ADULTE : 25 EUROS
ENFANT : 12 EUROS
BOISSONS NON-COMPRISES
APÉRITIF OFFERT AUX COSTUMÉS
CIVILS OU MILITAIRES**

SALLE POLYVALENTE A DOMPAIRE

**INFORMATION ET RÉSERVATION
06.85.96.87.11**



**JEVOIS
LA VIE EN
VOSGES**

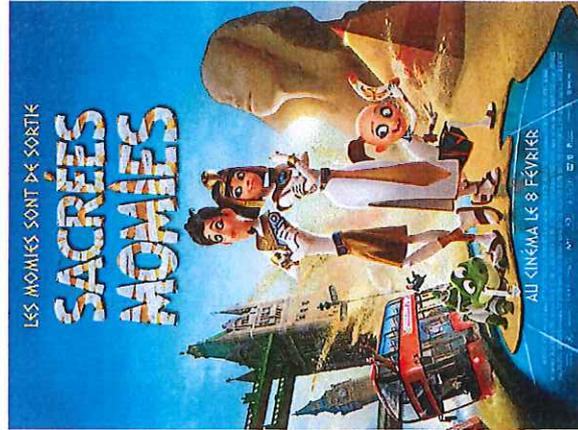
CINÉMA



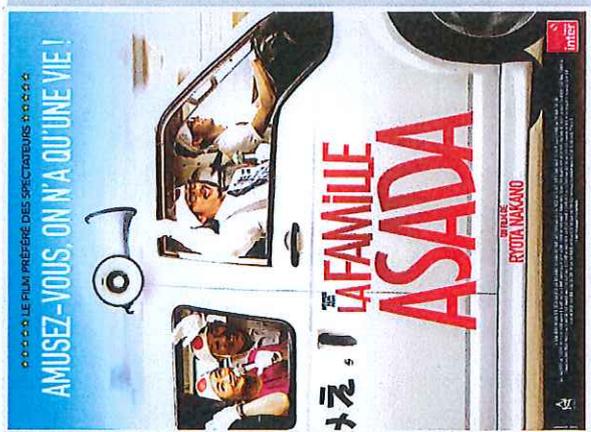
Jeudi 23 mars

A la salle culturelle (Comcom)
au 3 rue Charles Gérôme à DOMPAIRE

A 18h00 :



A 20h00:



Tarifs:

Adulte : 6€ / Réduit* : 5,50€ / -14 ans : 4,50€

* Pass communautaire, groupe de 4 pers dont 2 adultes min, bénéficiaire RSA, carte demandeur d'emploi ou carte ZAP



EXPOSITION



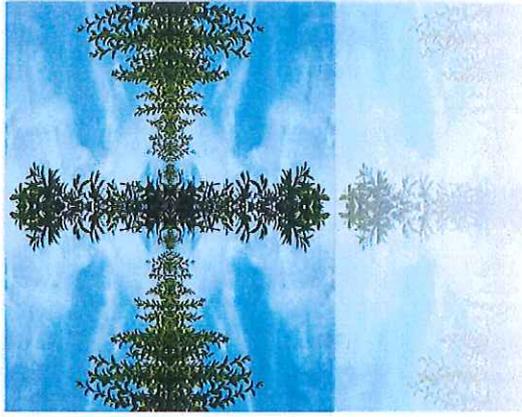
« Instant-années »

Histoires de Kaléidoscopes.

Nous sommes tous multifacettes et vivants, ici et maintenant. Alors, pourquoi pas nos images ?

Notre vie est faite d'instants, de moments qui s'enchaînent les uns aux autres pour former un tout qu'il nous appartient d'honorer chaque jour.

J'aime poser mon regard sur ce qui m'entoure, voir la beauté de nos paysages, proches ou lointains, et capturer ces moments précieux qui célèbrent la vie. Je ne cherche pas... mais soudain je trouve. Je prends juste le temps de regarder et de m'émerveiller.



Les kaléidoscopes ont pour moi la magie de révéler à mes yeux, et peut-être aux vôtres, des personnages, des histoires, des mondes ou des univers parallèles... Alors le temps s'arrête et le moment s'éternit pour durer... Aussi longtemps que vous le voulez... Un temps pour rêver et se laisser porter.

Laissez-vous emmener si vous le souhaitez... Dans ma réalité, dans mon moment présent et faites-le vôtre.

Contact : rosinaniro88@gmail.com

Laissez-moi un mot pour me dire si cela vous parle aussi ? Par courriel ou bien dans le petit carnet laissé à cet effet.

Si le cœur vous en dit, envoyez-moi une photo et je vous enverrai un kaléidoscope à partir de cette photo.



Ateliers - Echanges

Le portage bébé



Le Relais Petite Enfance vous propose des moments d'échanges et de pratique autour du portage bébé

Le portage est un moment de partage entre l'adulte et l'enfant. Il permet de sécuriser l'enfant tout en l'accompagnant dans la découverte du monde.

Guillaume GUERID, formateur en portage, viendra expliquer les bienfaits du portage, comment le pratiquer au mieux pour le couple porteur/porté ainsi que les différents outils de portage à disposition. Il répondra à toutes vos questions et vous permettra de tester différents modes de portage.

Ces séances sont à destination des parents et des professionnels de la petite enfance.

Renseignements et réservations :

06 08 98 76 78 ou clamouline@ccmirecourtdompaire.fr

le 21 mars 2023 à Dompaire
(salle culturelle au 3 rue Charles
Gérôme - 2^{ème} étage)

2 séances :

★ 15h

★ 20h





TERRITOIRES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS

LE COIN DES PARENTS

Le numérique, c'est génial
et nos enfants l'adorent
sous toutes ses formes :
jeux vidéo, réseaux sociaux,
vidéos à la chaîne,
messageries instantanées...

Pas toujours simple
de les accompagner
dans tous ces usages
avec efficacité et sans
perdre son sang-froid.



**Vous pouvez
compter
sur Baba
pour vous aider !**



ENVIE D'ALLER PLUS LOIN OU D'ÉCHANGER ?

Les Conseillers Numériques France Services (CNFS)

du département des Vosges
vous proposent un **Café des parents** pour échanger sur :

- « **LES RÉSEAUX SOCIAUX / IDENTITÉ NUMÉRIQUE** »

à **MIRECOURT** mercredi 01/03 après-midi 14h30-16h30

Espace Services Jeunesse - Collège de Mirecourt - 450 rue du neuf moulin - 88500 Mirecourt

- « **LES ÉCRANS, PARLONS-EN** »

à **DOMPAIRE** mercredi 08/03 après-midi 14h30-16h30

Médiathèque salle de convivialité - 231 rue du cimetière - 88270 Dompain

Inscription obligatoire sur le site internet : <https://tne.trousseaprojets.fr>
(parent:je cherche un accompagnement)

ou au **03 29 38 52 90** ou par mél à CNFS@vosges.fr

- **ATELIER GRATUIT**

La date, le lieu ou l'horaire ne vous conviennent pas ?
Vous avez d'autres besoins ?

Des sujets que vous souhaiteriez voir abordés :
prise en main des outils de suivi de scolarité (Mon Bureau Numérique ...),
réseaux sociaux, info-intox, cyber harcèlement ?

N'hésitez pas à nous le signaler en nous indiquant
le secteur géographique, l'horaire et la thématique souhaités !

Des interventions correspondant à votre demande
vous seront proposées.



CONTACT

12 rue de la préfecture
88000 EPINAL
Tél. : 03 29 38 52 90
Mél : CNFS@vosges.fr



INFORMATIONS UTILES

MAIRIE DE DOMPAIRE

Mardi jeudi vendredi de 11h00 à 12h00 – 15h00 à 17h00
Mercredi de 9h00 à 12h00
Samedi de 9h00 à 11h00

 **03 29 36 50 54** - mairie.dompaire@wanadoo.fr

MAIRIE DE MADONNE & LAMEREY

Lundi de 11h à 12h – 14h à 15h
Mardi de 11h à 12h

Jeudi de 11h à 12h – 14h à 15h,
Vendredi de 11h à 12h – 14h à 15h

 **03 29 36 61 44**

Alain MOUROT 06 70 21 02 83
Claire THIEBAUT 06 83 12 63 17

Stéphane RELION 07 78 34 12 22
Jean Marc OUDET 06 87 34 75 82

GARDERIE PERISCOLAIRE DE DOMPAIRE

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h00 à 8h30 - 16h10 à 19h00

MEDIATHEQUE MUNICIPALE DE DOMPAIRE

Mercredi de 9h30 à 12h00 - 13h30 à 18h30 Vendredi de 14h à 19h

Vacances scolaires, fermeture à 18h les mercredis et vendredis

Samedi de 9h30 à 12h > toute l'année

 **03 29 34 67 57** - bibliotheque-dompaire@orange.fr - <http://dompaire-harol.bibli.fr>

COMMUNAUTE DE COMMUNES MIRECOURT-DOMPAIRE

Site Dompaire – 3 Rue Charles Gêrôme – 88270 DOMPAIRE

Lundi au vendredi de 8h30 à 12h - 13h30 à 17h

 **03 29 36 69 99**

FRANCE SERVICES

Lundi au vendredi 8h30 à 12h

 **03 29 36 69 99**- msapdompaire@ccmirecourtdompaire.fr

Mise à disposition de matériel informatique, accompagnement dans les démarches de la vie quotidienne, permanences de partenaires sur RDV :

Assistante sociale. LAURELUT Margaux  **06 07 27 51 99**

Mission locale. DIELENSEGER Sandrine  **03 29 82 23 05**

Conciliateur de justice DEMARCHE Francis  **03 29 36 69 99**

SERVICES PROPOSES

M.S.V.S : Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale MIRECOURT

 **03 29 38 54 55**